

Conseil de quartier du Revolat

Samedi 8 octobre 2022

- Explication sur la mise en place des conseils de quartier
- cahier de doléance :
 - Chaque administré a la possibilité de faire une proposition, une remarque écrite
 - Ce cahier est disponible à l'accueil de la mairie
 - Il est visé par le maire, 1 fois par semaine
- Remarque :
 - tournée boîte aux lettres : flyers à distribuer par des personnes habitant le quartier...
 - Positionnement du panneau d'information acté par les personnes présentes. Une boîte aux lettres sera fixée sur ce panneau.
 - Doubler l'information en rajoutant un panneau vers Revolat ou vers l'abribus
 - Le panneau d'information sera dédié à l'information
 - des conseils de quartier
 - de la mairie
 - du domaine associatif
 - Echange sur des rendez-vous entre les référents des différents quartiers
 - Problème de haie des particuliers : c'est le particulier qui est responsable de sa haie.
 - Vers rue Perrier Callet
 - Rue de la Girine
- Adressage : le quartier est défini et visible sur le site de la mairie avec les anciennes et nouvelles adresses.
- Inquiétude
 - Vitesse : Chemin du Revolat, rue de la Girine, route de Loyette
 - Question : qu'est devenu le radar mobile ?
 - Chemin du Revolat : eau déversée sur la route vers les habitations.
 - Signalement
 - de la crèche (rue du Revolat), pas signalée
 - Les poids lourds sur la rue de la Girine : dépend du département.
- Demandes
 - Passieu : réfection de l'enrobé, câble, trottoirs
 - Poubelles
 - Boîtes aux lettres : ferment mal, lettres mouillées (responsabilité de la Poste)
 - Abribus de la rue de la Girine : A quoi sert-il ? Qui est le responsable ?
 - Piste cyclable : quand ? où ? possible ?
 - Poubelles en plus grand nombre pour les crottes de chien
 - Passages piétons sur la rue de la Girine, chemin du Revolat (rond point)
 - Rencontre entre les gens du quartier pour créer un lien social, une entraide

Prochain conseil en mairie

le 28 janvier de 10H à 12H